



Solutions en matière de comportement au volant

Stratégie en trois étapes pour
gérer les risques en matière
d'automobiles commerciales



Gérer les risques en matière d'automobiles commerciales grâce à de bons comportements au volant

Chaque jour, le comportement des conducteurs peut avoir une incidence sur le rendement de votre flotte automobile commerciale et sur vos résultats financiers. Les entreprises n'accordent toutefois pas toujours l'attention nécessaire à cette question de sécurité essentielle, qui peut pourtant causer des sinistres coûteux. Les dommages qui résultent d'un accident de la route comprennent non seulement les frais médicaux ainsi que les dommages matériels au véhicule, mais aussi des pertes de salaire et de productivité, ainsi que des frais administratifs et des charges patronales. Les coûts liés à la responsabilité auxquels font face les employeurs peuvent augmenter si les solutions en matière de gestion des véhicules et des conducteurs sont jugées non conformes aux normes nationales, étatiques et sectorielles en vigueur. productivity, employer and administrative costs. Liability costs may increase for employers where it has been shown that vehicle and driver management solutions were not up to par with country, state and industry standards.



En 2019, le nombre de kilomètres parcourus sur les routes et le nombre de décès imputables à un accident de la route ont diminué légèrement, mais les coûts liés aux blessures ont été estimés à 463 milliards de US dollars.

Selon les normes relatives aux pratiques sécuritaires dans le cadre de la conduite de véhicules automobiles ANSI/ASSE Z15 des États-Unis, une conduite préventive consiste à « conduire en sauvant des vies, en gagnant du temps et en économisant de l'argent, en dépit des conditions environnantes et des actions d'autrui ». Faire preuve de responsabilité ne se limite pas à respecter le Code de la route. Les risques liés aux automobiles commerciales, notamment le comportement des conducteurs et la performance des véhicules, relèvent de votre responsabilité ainsi que de celle de votre personnel et de toute personne qui contribue à l'atteinte des objectifs de votre entreprise. De plus, la nature changeante de ces risques exige une évaluation continue.

Comprendre de quelle manière les risques automobiles ont une incidence sur vos résultats financiers et dans quelle mesure le comportement au volant contribue à la gestion des risques de votre flotte automobile commerciale place votre entreprise sur la voie d'une plus grande réussite.

L'approche de CNA

Même si vous considérez que les risques en matière d'automobiles commerciales sont sans incidence pour votre entreprise, au sein de CNA, nous savons que la responsabilité y est associée lorsque des conducteurs sont essentiels pour mener à bien vos activités.

Une stratégie en trois étapes pour gérer les risques liés à la conduite facilitera l'identification et la gestion des risques en matière d'automobiles commerciales auxquels vous pouvez être confronté. En canalisant les ressources dont vous disposez sur ces points essentiels, votre entreprise sera en mesure d'optimiser le comportement des conducteurs, de réduire le risque d'accident et la probabilité de sinistres tiers, tout en se concentrant sur le plus important : préserver ses résultats financiers.

Adoption réussie des bons comportements au volant : une stratégie en trois étapes

1. Mettre en place un processus de sélection efficace des conducteurs. Recruter et fidéliser les conducteurs les plus qualifiés.
2. Superviser les conducteurs. S'assurer qu'ils restent concentrés et veiller à leur comportement au volant.
3. Comprendre vos garanties, les risques et l'exposition au risque. Veiller à ce que votre assurance réponde à vos propres besoins.

Étape 1 – Mettre en place un processus efficace de sélection des conducteurs.

Réduire les risques grâce à des solutions en matière de sélection des conducteurs

Un processus de sélection des candidats potentiels est nécessaire dans le cadre d'un programme efficace de gestion des conducteurs. Les critères de sélection doivent également comprendre des données exploitables sur leur comportement au volant, afin d'évaluer les conducteurs actuels et potentiels.

Pour garantir un comportement sécuritaire des conducteurs, mettre en place un programme de vérification des dossiers de conduite de ces derniers est essentiel. Celui-ci doit définir les critères de recrutement et indiquer clairement les attentes en matière de comportement au volant et les conséquences que peut avoir celui-ci. Un bon programme peut aider votre entreprise à disposer d'employés fiables et compétents, qui connaissent les véhicules qu'ils sont amenés à conduire et peuvent les conduire.

CNA a mis en place un programme de fournisseurs connexes et identifié les chefs de file du secteur qui peuvent aider les entreprises à mettre en œuvre les éléments essentiels d'un programme sécuritaire pour les flottes automobiles. Ces fournisseurs connexes proposent une gamme de services visant à améliorer la sécurité de la flotte dans son ensemble ainsi que la méthode de gestion des conducteurs.

Les critères de types «A» et «B» constituent des exemples représentatifs des lignes directrices en matière d'évaluation des conducteurs de l'équipe de souscription de CNA. Ils peuvent vous aider à établir les critères de sélection de vos conducteurs.

Infractions au Code de la route de type «A»

- Conduite avec facultés affaiblies en raison de la consommation d'alcool ou de drogue.
- Refus de se soumettre à un test de dépistage de substances psychoactives
- Conduite avec un contenant d'alcool ouvert
- Conduite dangereuse ou imprudente
- Excès de vitesse : plus de 24 km/h (15 mi/h) au-dessus de la limite de vitesse autorisée
- Envoi d'un message texte au volant
- Délit de fuite
- Fuite devant la police ou devant un barrage routier
- Excès de vitesse dans une zone scolaire
- Course ou concours de vitesse
- Conduite sans permis (suspension ou révocation)
- Agression au volant d'un véhicule
- Homicide ou homicide involontaire, ou utilisation d'un véhicule dans le cadre d'un acte délictueux grave

Reconnaître les infractions qui figurent sur un dossier de conduite n'est que la moitié du processus. Prendre des mesures pour choisir les conducteurs en fonction desdites infractions est nécessaire. CNA recommande l'approche suivante :

- Un conducteur actuel ou potentiel dont le dossier de conduite mentionne une infraction de type «A» dans les cinq dernières années est considéré comme non retenu.
- Un conducteur actuel ou potentiel dont le dossier de conduite mentionne au moins trois infractions de type «B» ou au moins deux accidents avec responsabilité au cours d'une période de trois ans est considéré comme non retenu.
- Toute personne dont le dossier de conduite mentionne deux infractions de type «B» ou un accident de la route avec responsabilité dans les trois dernières années doit faire l'objet d'un avertissement. La supervision des conducteurs devrait être renforcée et les dossiers de conduite examinés plus fréquemment. Mettre en place une formation supplémentaire relative à la sécurité routière peut être exigé.

Obtenir les dossiers de conduite des conducteurs

TPour vérifier les antécédents de conduite des candidats, l'obtention des dossiers de conduite des conducteurs de véhicules appartenant à l'entreprise, ainsi que des employés qui louent des véhicules ou utilisent leur propre véhicule pour effectuer des activités au nom de l'entreprise est requise.

Les employeurs doivent prêter attention aux lois et aux règlements qui régissent l'obtention et l'examen des dossiers de conduite, tels que les lois états-uniennes Fair Credit Reporting Act (FCRA), Driver's Privacy Protection Act (DPPA) ou toute autre loi ou réglementation étatique ou territoriale. Par exemple, la FCRA exige que les employeurs obtiennent le consentement écrit des conducteurs des employés actuels et potentiels avant de faire la demande de leur dossier de

Suivre les lignes directrices relatives aux dossiers de conduite

La gestion du processus de sélection et de qualification des conducteurs relève de la responsabilité de l'employeur. CNA classe un large éventail d'infractions au Code de la route en deux catégories principales en fonction de leur gravité (infractions de types «A» et «B»), qui peuvent servir à définir les critères objectifs de sélection des conducteurs.

Infractions au Code de la route de type «B»

- Excès de vitesse : de 1 à 24 km/h (de 1 à 15 mi/h) au-dessus de la limite de vitesse autorisée
- Changement de voie inapproprié
- Non-respect de la priorité
- Non-respect des panneaux et des feux de signalisation, des véhicules d'urgence ou d'autres mesures d'avertissement
- Violation des exigences réglementaires applicables aux véhicules, par exemple un mauvais arrimage ou une violation du journal de bord ou du dispositif d'enregistrement électronique (DEE)

Mettre par écrit toutes les informations

Établir des critères en matière de permis de conduire, de dossiers de conduite et de comportement des conducteurs pour les membres du personnel. Ces critères doivent figurer dans les descriptions de poste et dans les offres d'emploi lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice d'une fonction particulière, afin de s'assurer de la validité d'un permis de conduire, des antécédents de conduite et de la catégorie de véhicules autorisés à conduire.

Mettre par écrit les règles de travail pour les activités de conduite et les mettre en vigueur. Une mise en vigueur incohérente peut donner lieu à des accusations de licenciement abusif ou de discrimination. Par exemple, si deux membres du personnel enfreignent une règle dans le cadre de leurs activités de conduite, mais que seul l'un des deux est sanctionné, celui-ci pourrait prétendre qu'il l'a été parce qu'il fait partie d'un groupe protégé ou en raison de son âge, de son ethnie, de son genre ou de son handicap, et non parce qu'il a enfreint une règle.

Éviter les candidats ayant une mauvaise expérience en matière de conduite

Si un conducteur :	Augmentation du risque
n'a pas cédé le passage	101%
a des antécédents d'accidents	74%
a effectué un changement de voie inapproprié	72%
a fait preuve d'inattention ou d'imprudence au volant	69%
a enfreint les heures de service	5%
a commis un excès de vitesse	45%
a commis une infraction relative à l'absence ou à la falsification du journal de bord du véhicule	45%
a commis une infraction ayant entraîné une suspension ou une révocation du permis de conduire	44%
a été condamné	43%

* Données précises à moins de 0,001 point.

Source des renseignements susmentionnés : BORIS, Caroline et MURRAY, Dan, AMERICAN TRANSPORTATION RESEARCH INSTITUTE (ATRI) (2018) : Predicting Truck Crash Involvement: 2019 Update, published July 2018.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le [Guide sur la sélection des conducteurs](#).

Cinq conseils pour réduire les sources de distraction au volant au sein de votre entreprise

1. Effectuer une analyse des risques afin d'identifier et de réduire les sources de distraction qui touchent le plus vos conducteurs.
2. Rédiger une politique visant à éviter les sources de distraction et l'utilisation de téléphones cellulaires au volant.
3. Interdire l'utilisation de téléphones cellulaires au volant dans le cadre des activités de l'entreprise grâce à une technologie de blocage des téléphones.
4. Prévoir du temps dans l'emploi des temps des conducteurs pour leur permettre de passer et de recevoir des appels nécessaires.
5. Former tous les conducteurs au concept essentiel de la conservation des deux mains sur le volant, du regard et de la concentration sur la route.

Étape 2 : Superviser les conducteurs.

Après avoir sélectionné, recruté et formé une nouvelle catégorie de conducteurs, vous devez garder un œil sur eux.

Selon les indicateurs d'accidents de l'institut américain de recherche spécialisé dans les transports American Transportation Research Institute (ATRI) publiés en 2018, le comportement des conducteurs continue d'influer statistiquement sur la probabilité d'accidents. L'ATRI révèle que les infractions au Code de la route pour conduite dangereuse sont « les causes les plus importantes d'accidents potentiels, augmentant la probabilité d'accident de 114 % ». La mise en place de nombreuses stratégies peut aider à gérer le comportement des conducteurs au volant et à maîtriser le risque relatif à votre responsabilité civile automobile.

Limiter les sources de distraction au volant

Les sources de distraction au volant représentent un risque important pour toutes les entreprises ayant des employés qui conduisent pour le compte de celles-ci. Parmi les sources de distraction qui détournent l'attention des conducteurs de la route se trouvent l'envoi de messages textes, l'utilisation de téléphones cellulaires, le fait de manger ou de boire, la recherche d'un objet, les discussions avec les passagers ou encore la consultation de systèmes de navigation GPS. Selon l'agence fédérale des États-Unis responsable de la sécurité routière du pays, la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), une source de distraction a été la cause de 8 % des accidents mortels et de 15 % des accidents entraînant des blessures en 2018 à l'échelle nationale.

Récemment, une technologie de blocage des téléphones cellulaires a fait son apparition et, lorsqu'elle est autorisée, elle peut être un moyen de faire respecter les politiques d'utilisation des téléphones au volant. Dans la mesure où de plus en plus de provinces du Canada ou de pays interdisent l'utilisation des téléphones cellulaires au volant, cette technologie rencontre de plus en plus de succès.

Comprendre la réglementation de chaque territoire dans lequel vous exercez des activités est également important.

Former les conducteurs

La formation de votre personnel fait partie intégrante de tout programme de sécurité, et celle de vos conducteurs doit l'être tout autant. L'engagement de tous les membres du personnel amenés à conduire pour le compte de votre entreprise, qu'ils utilisent un véhicule lui appartenant ou leur véhicule personnel, les aidera à adopter le meilleur comportement en matière de conduite préventive.

Accéder aux ressources SORCE^{MD} pour la formation des conducteurs

CNA offre une vaste gamme de ressources pour vous aider à élaborer et à maintenir un programme de formation des conducteurs efficace. Votre agent indépendant ou votre conseiller en contrôle des risques de CNA peuvent vous aider à déterminer quelles sont les ressources qui répondent le mieux aux besoins de votre entreprise.

Le programme de l'école d'excellence de CNA School of Risk Control Excellence® (SORCE^{MD}) propose une gamme de modules de formation gratuits, en personne, conçus pour répondre à un éventail de risques auxquels font face les conducteurs et les flottes automobiles.

Les ressources sur demande SORCE^{MD} permettent d'accéder à des modules de formation électroniques fondés sur des principes d'apprentissage éprouvés pour adultes et sur les plus récentes exigences réglementaires.

Si les méthodes de formation traditionnelles continuent d'influer sur le comportement au volant, de récentes solutions technologiques peuvent directement influencer sur le comportement des conducteurs en se basant sur leurs propres habitudes.

Atténuer les risques grâce à des solutions télématiques

L'amélioration du comportement des conducteurs constitue l'un des moyens les plus simples de réduire le risque d'accident de la route pour votre entreprise. Un logiciel de télématique, qui combine télécommunication et données transmises sans fil, peut vous aider à gérer et à améliorer le comportement des conducteurs en temps réel.

Les solutions de gestion des conducteurs intégrant la télématique comprennent l'utilisation de solutions vidéo à double objectif, des analyses prévisionnelles, ainsi qu'un accompagnement professionnel pour que les conducteurs surveillent leur comportement au volant et, à terme, l'améliorent.

La surveillance de divers comportements à risque tels que la vitesse, l'accélération et le freinage permet aux entreprises d'adapter les modifications de comportement des conducteurs et d'apporter des solutions de formation centrées sur les domaines les plus pertinents pour ces derniers.

Les solutions télématiques fournissent également des informations propres à la gestion des activités de votre flotte automobile. Elles peuvent porter sur la logistique de celle-ci, combiner des solutions de logiciels de navigation GPS pour donner des renseignements sur le suivi des activités de répartition et d'acheminement, sur les exigences réglementaires étatiques ou fédérales ou encore sur la consommation de carburant.

Le Programme de fournisseurs connexes de CNA aide à la mise en place de ces programmes de sécurité essentiels.

Étape 3 : Comprendre vos garanties, les risques et l'exposition au risque

Que vous exploitiez une importante flotte automobile ou que vous gériez un petit nombre de véhicules, les activités relatives aux automobiles commerciales présentent un large éventail de risques. Vous avez besoin d'un assureur expérimenté pour vous aider à gérer les risques propres à vos activités auxquels vous vous exposez. Chez CNA, nous avons conscience des difficultés que rencontre votre personnel sur les routes. Nos professionnels du contrôle des risques et de la souscription proposent des garanties sectorielles personnalisées et vous fournissent les outils ainsi que les ressources nécessaires pour mieux comprendre et gérer les risques auxquels vous faites face.

Détenir les clés d'une meilleure gestion du risque

Vous devez quotidiennement prendre en considération les risques automobiles. Une mauvaise gestion de ces derniers augmente la probabilité de sinistres et diminue la capacité de défense. Connaître les différents types de risques automobiles auxquels votre entreprise est confrontée vous aidera à prendre des décisions éclairées en matière d'assurance.

Déterminer les risques relatifs aux véhicules, que vous en soyez le propriétaire ou non

Les véhicules qui appartiennent à une entreprise sont la propriété de celle-ci et sont immatriculés à son nom. En général, les entreprises qui possèdent des automobiles, des camions ou des fourgonnettes pour effectuer des livraisons régulières (par exemple les détaillants), pour fournir des services ou réaliser des ventes (par exemple les entrepreneurs du secteur de la construction), sont propriétaires de véhicules.

Les véhicules de location sont loués par les membres du personnel d'une entreprise et utilisés dans le cadre des activités de celle-ci. Ils sont généralement associés à des activités exercées « hors de la ville ».

Les véhicules qui n'appartiennent pas à une entreprise sont les véhicules personnels des membres du personnel utilisés dans le cadre des activités de celle-ci. Généralement, les fournisseurs s'en servent pour effectuer des visites, les administrateurs pour effectuer des courses pour le bureau et les employés pour se rendre à des réunions en dehors de l'entreprise.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le guide [Risques relatifs aux véhicules de location ou qui n'appartiennent pas aux entreprises](#).

Comprendre les règles et les lignes directrices en matière de véhicules automobiles commerciaux

Les véhicules automobiles utilitaires sont soumis aux diverses exigences du Gouvernement du Canada. En outre, des exigences étatiques peuvent également être en vigueur. Connaître la classification des véhicules, leur poids brut (PBV) et leur poids nominal brut combiné (PNBC), permet de veiller à répondre à toutes les exigences de conformité et de souscrire une assurance adaptée en matière de risques automobiles.

Source : FEDERAL MOTOR CARRIER SAFETY ADMINISTRATION (s/o) : How do I determine whether I am subject to FMCSA's safety regulations ? En ligne, consulté le 25 mars 2025 : < <https://www.fmcsa.dot.gov/registration/ask-fmcsa?page=4#:~:text=You%20are%20subject%20to%20FMCSA,%2C%20GCWR%2C%20GVW%20or%20GCW>>.

Pour en savoir plus sur la gestion des risques et l'accroissement de l'efficacité, veuillez consulter le site Internet de CNA à l'adresse cna.ca/risk-control.